

N°75
Janvier 2015



OMS : remise de chèque aux "amis de Charles"



EDITORIAL DU MAIRE

3

ACTUALITÉS

4 - 5

St Nicolas et Avent - Téléthon -
Marché de St Nicolas - Forum des
métiers - Sainte Barbe - Fribourg -
Spectacles scolaires - Les
lumières de la ville

DOSSIER

6-7 Calendrier des manifestations
2015

NOTRE VILLE

8- 14

Marche nocturne - Sporting club aux
portes du Top 10 - Un jouet, un
enfant - OMS : remise de chèque -
La Photo du mois - J. CLAUDEL est
MAF - Les autorisations d'urbanisme
- Ecole de musique - Convention
avec la MEM - Signalétique - Pigeons
- Culture - OMAC- Tribune libre.

INFOS EXPRESS

15

Economie d'énergie - Coiffeuse à
domicile - Conseil de quartier -
Médaille de la famille

CUISINE

16

Hamburgers en paillason

Souvenir

16

Les vieux métiers
Expressions - Citation

JEUX

18

Anagrammes fléchés
Sudokus

A L'AFFICHE

19

Cinéma
Lecture

AGENDAS

20

BACCARAT
RAON-L'ETAPE
Ordures ménagères

trait D'UNION

Baccarat

JANVIER 2015



Les pompiers fêtent la Sainte-Barbe



Succès pour la marche nocturne



Des spectacles offerts aux scolaires

@ www.ville-baccarat.fr

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Florence HORNY Jocelyne CAREL
Couverture	Bonne année 2015
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellcule 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Voir la vidéo
sur notre site internet



C'est une tradition que d'échanger nos vœux au commencement d'une nouvelle année.

Des vœux de santé et de bonheur, mais aussi de retour à meilleure fortune pour ceux qui ont rencontré et parfois rencontrent encore quelques difficultés, qu'elles soient d'ordre professionnel ou familial. Je tiens, bien sûr, à avoir une pensée plus particulière pour nos concitoyens les plus âgés affectés par la maladie ou la dépendance et qui ont un grand besoin de notre soutien.



Je rappellerai que, dans l'exercice de leurs compétences dans le domaine de la solidarité, le conseil municipal et le CCAS ont toujours fait de leur mieux pour tempérer les conséquences de toutes ces difficultés. Ces interventions et ces démarches témoignent de notre cohésion sur le plan social.

Les initiatives d'un conseil municipal relèvent, pour la plupart d'entre elles, d'une obligation légale ; mais, à elles seules, elles ne permettraient pas de résoudre tous les problèmes, de répondre à tous les besoins des habitants. Aussi, je tiens à saluer les efforts accomplis par nos associations, pour relayer ces initiatives et compléter l'action municipale. Ce qui revient à souligner le dévouement de tous ceux qui agissent bénévolement au service de la vie associative.

Alors que nous débutons une nouvelle année après un exercice 2014 qui aura vu le renouvellement de nos instances municipales et intercommunales, je tenais à vous dire que vous représenter est une chance et un honneur.

Vous nous connaissez, il est facile de nous joindre. C'est à vous de nous faire part de vos souhaits, de vos inquiétudes, de vos doutes et de vos critiques. Nous sommes des personnes de langage, des adultes responsables et il faut se parler. Se parler de ce qui va bien, de ce qui ne va pas ou qui pourrait aller mieux. Car c'est pour vous que nous travaillons. Sinon nos charges d'élus n'auraient aucun sens.

Nous essayerons de vous satisfaire dans la mesure où nos finances, le cadre juridique et la réalisation technique, nous le permettent. C'est grâce à vous et à votre confiance que nous avons acquis de l'expérience, du savoir et plus de sérénité. Nous ne sommes pas parfaits, nous ne pouvons pas tout. Nous sommes simplement des hommes et des femmes qui désirent faire avancer leur commune pour le bien être de chacun.

A l'aube de cette année 2015, c'est avec vous que je veux réaliser un nouveau chapitre de l'histoire de notre commune avec l'humain au cœur.

Cela étant, quels que soient les projets des uns et des autres, je peux vous affirmer que votre conseil municipal fait de son mieux pour développer les activités dans notre commune et la doter des équipements et services nécessaires. Les réalisations sont là, sous nos yeux, pour témoigner de nos efforts, de notre détermination et de notre constance.

Bonne année 2015 !

Bien fidèlement,

Christian GEX
Maire de BACCARAT



St Nicolas & "l'Avent" Noël

Le 29 novembre dernier, nos amis de GERNSBACH sont, traditionnellement, venus apporter la couronne de l'Avent. Celle-ci comme chaque année est

installée dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville pour que chacun profite de ce symbole de paix et d'amitié dans l'attente de Noël.

Avant la réception officielle de la couronne, les deux comités de jumelage se sont réunis pour préparer d'ores et déjà la fête du 50^{ème} anniversaire de notre jumelage à GERNSBACH le 27 juin prochain. Après quoi le Maire de BACCARAT accompagné de son conseil a accueilli la délégation de la ville jumelée conduite par M. KECK, premier adjoint de la ville pour inaugurer officiellement la couronne de l'Avent et offrir des décorations pour l'église et la maison hospitalière.

Le 6 décembre dernier, nos amis allemands, sont revenus à BACCARAT pour apporter des friandises et accompagner le passage de Saint Nicolas, notamment à l'école maternelle du centre et l'école de Gondrecourt.

Le saint Evêque accompagné du célèbre père Fouettard ont salué les enfants et leurs maîtresses qui ont obtenu en retour, parfois après quelques pleurs, des dessins ou des chants en français et en allemand et ont été récompensés par les chocolats offerts par les deux municipalités.

Gérard FRANCOIS, conseiller au jumelage



HANDISPORT toujours mobilisé



C'est maintenant une habitude, l'association HANDISPORT de LUNEVILLE et les Loups de Maixe ont été accueillis par la Municipalité et le Président de l'OMS, place des Arcades dans le cadre du téléthon ce samedi 6 décembre 2014. Leur objectif est de récolter des fonds tout au long de leur parcours, en particulier, lors des arrêts dans les nombreux villages se trouvant sur leur passage. Les membres du VTT TONIC sont allés à leur rencontre à Bénaménil et les ont accompagnés jusqu'au centre-ville où une boisson chaude leur a été offerte. Ils se sont ensuite dirigés vers l'espace Loisirs pour se restaurer. Un grand moment de partage et de convivialité. **Yvette COUDRAY**

Marché de St Nicolas



Le comité des fêtes à la salle des fêtes, le Rotary Club place des Arcades : tous deux ont proposé aux visiteurs lors de leur marché de St Nicolas

des idées cadeaux pour les fêtes ou simplement pour se faire plaisir. St Nicolas est venu honorer de sa présence ces deux lieux anciens, récompensant les enfants pour leurs beaux dessins ou accordant pour les plus grands un petit mot ou une bise réconfortante. Vin et marrons chauds sont venus réchauffer les participants.

Forum des métiers

Découvrir des métiers, commencer à se projeter professionnellement sont les objectifs du forum des métiers organisé par le Rotary club à l'intention des collégiens. Pour les aider à mener leur réflexion et construire leur projet, des professionnels sont à leur disposition pour en parler : choix des filières mais aussi échanges d'expériences de terrain, rien de tel pour mesurer le quotidien d'un métier. Une matinée toujours très fructueuse pour tous les acteurs.



Sainte-Barbe fêtée par les pompiers

Le 13 décembre, fidèles à la tradition de la sainte Barbe, les sapeurs pompiers se sont rassemblés devant l'Hôtel de ville pour une prise d'armes. Après le défilé au son de la MEM, un hommage a été rendu devant le monument et une gerbe déposée par les autorités. Accueillis salle de la République par le maire Christian GEX, les pompiers ont écouté entre autres, les propos de leur chef de centre le lieutenant Jean-Pierre GIRONDE, qui a noté pour l'activité 2014 du centre de Baccarat, 520 interventions soit 21 de plus qu'en 2013. L'effectif s'élève à 32 personnes, tous marqués par les 7 décès de pompiers en service commandé (niveau national) et notamment celui de Bruno HARTZHEIM, sapeur 1^{ère} classe de CHENEVIÈRES. Le commandant Bertrand LEPOUTERE, représentant le SDIS 54, a énoncé le bilan d'activité départementale 2014 notant une hausse de 3,5% des interventions les portant à 43 800, dont 74% pour le secours à la personne. Il a assuré l'importance de la formation et du maintien des acquis, via les exercices d'ampleur au nombre de 4 cette année. Rose-Marie FALQUE a assuré du soutien du Conseil d'administration du CG54 quant aux conditions de travail des pompiers et des travaux programmés.



Une convention de mise à disposition de personnel a été signée entre la ville et le SDIS 54.



C'est avec fierté que le lieutenant GIRONDE a remis son casque jaune à Dylan LALEVÉE marquant son intégration officielle au sein de son équipe.

Marché de Noël Fribourg



Les élèves germanistes de 6^e et 5^e du collège de Baccarat ont eu la chance d'effectuer une visite de la ville de Fribourg et de son marché de Noël conduits par Laetitia LAMBERT, professeur d'allemand, entourée de ses collègues enseignantes M^{mes} MECHTOUF et MULLER et quelques mamans d'élèves. Malgré une circulation difficile qui a causé un peu de retard sur le programme, tous ont apprécié la visite de la cathédrale et toutes les « amplettes » effectuées dans les chalets du marché qui ont donné l'occasion d'essayer de pratiquer l'allemand. Une belle journée de découvertes !

Les lumières de la Ville

Comme promis et en toute continuité, la ville s'illumine toujours plus au moment des fêtes de fin d'année.

Le grand sapin place des Arcades, a été mis en place par le service espace verts et les services techniques, les décors ont « poussé » dans les massifs et de nouvelles guirlandes ont été installées. Une dépense de 7000€ a été consentie pour l'achat de 8 motifs placés rue Adrien MICHAUT offrant une magnifique continuité avec ceux du pont. Les anciens décors ont été replacés rue de la Barrière et route de Bayon améliorant la décoration lumineuse de ces rues.

Le Maire a invité les élus à une présentation des différentes illuminations et des choix opérés. En vous souhaitant de joyeuses fêtes sous les lumières bachamoises !



Spectacles scolaires



Pour fêter tout en douceur la fin de l'année, rien de tel que le conte musical. C'est ce qu'ont pensé la Municipalité et son service culturel en offrant aux 497 enfants des écoles 2 beaux spectacles. Au cœur de ces histoires, chaque fois deux héros humains, les premiers ont eu la chance de côtoyer le petit peuple merveilleux du Père Noël ; les seconds, des aventuriers de l'autre monde sont venus raconter leur épopée au pays des légendes et présenter un très illustre exposé en lutinologie. La magie a tellement bien opéré que le père Noël a fait son apparition dans la salle pour le plus grand plaisir des élèves.

Les associations bachamoises ont été conviées par la Municipalité afin de coordonner dans la mesure du possible les manifestations 2015 et ainsi pré-réserver les salles ou lieux nécessaires à leur organisation. Voici le calendrier prévisionnel 2015 sachant qu'il sera complété au fur et à mesure de l'année et que bien entendu des modifications peuvent intervenir.

NB : De plus petits événements (AG, repas internes ...) nous sont déjà signalés et les salles réservées mais nous ne pouvons en faire mention ici.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
JE 1	DI 3	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1
VE 2	LU 2	MA 2	SA 30 mars- 6 avril	SA 2	MA 2
SA 3	MA 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3
DI 4	ME 4	ME 4	SA 4	11 avril-6 juin	ME 4
LU 5	JE 5	JE 5	DI 5	Exposition tableaux & sculptures de Marité BRASTER	VE 5
MA 6	VE 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6
ME 7	SA 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7
JE 8	DI 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8
VE 9	LU 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9
SA 10	MA 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10
DI 11	ME 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11
LU 12	JE 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12
MA 13	VE 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13
ME 14	SA 14	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14
JE 15	DI 15	DI 15	VE 15	SA 16	LU 15
VE 16	LU 16	LU 16	JE 16	DI 17	MA 16
SA 17	MA 17	MA 17	VE 17	LU 18	ME 17
DI 18	ME 18	ME 18	SA 18	MA 19	JE 18
LU 19	JE 19	JE 19	DI 19	ME 20	VE 19
MA 20	VE 20	VE 20	LU 20	SA 21	DI 21
ME 21	SA 21	SA 21	MA 21	JE 22	LU 22
JE 22	DI 22	DI 22	VE 22	SA 23	MA 23
VE 23	LU 23	LU 23	JE 23	DI 24	ME 24
SA 24	MA 24	MA 24	VE 24	LU 25	JE 25
DI 25	ME 25	ME 25	SA 25	MA 26	VE 26
LU 26	JE 26	JE 26	DI 26	ME 27	SA 27
MA 27	VE 27	VE 27	LU 27	JE 28	DI 28
ME 28	SA 28	SA 28	MA 28	VE 29	LU 29
JE 29	DI 29	DI 29	VE 30	SA 30	MA 30
VE 30	LU 30	LU 30	SA 31	DI 31	
SA 31	MA 31				

28 mars Défilé de mode du Pôle Bijou

C'est une véritable soirée privilège dédiée à la mode et au bijou que propose le Pôle Bijou transformant la salle des fêtes en temple de la création. Réservez vos places car cette manifestation fait salle comble !

26 avril Fête artisanale & brocante

Artisanat, brocante, métiers d'antan et de bouche sont au cœur de la manifestation organisée par le comité des fêtes.

29 mai + 13 juin galas de danse & chants

Fit Nat et Baccarat Dynamic montent le son et vous proposent deux soirées de show de danse & chants. Musique et couleurs sont rendez-vous dans une ambiance festive.

6 juin Election Miss cristal

Soirée de prestige organisée par le comité miss France et Midlands Artistic, l'élection de miss cristal se déroule sous le signe de l'élégance.

11 avril Rallye du Cristal

Désormais devenu un rendez-vous incontournable du calendrier bachamois, Asa Stanislas réinvite les pilotes automobiles au défi du rallye du cristal.

14 juillet Course voitures à pédales

L'été signe le retour des bolides infernaux ! Le comité des fêtes va organiser une nouvelle fois cette course originale, comptant pour une manche du championnat de France. Humour et sport garantis, cette course ravit tous les 2 ans, les petits et les grands !

12 et 13 septembre Fête du pâté lorrain

En septembre, le paté lorrain est roi ! L'UCAB et le comité des fêtes, avec le soutien de la Municipalité unissent leurs efforts pour organiser une fête digne de ce nom à la spécialité bachamoise. Semaine commerciale, défilé, animations, concours, concert, brocante et braderie animent les rues de la ville.

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
ME 1	SA 1	MA 1	JE 1	DI 1	MA 1
<i>+ kiosque en fête les WE d'été</i>	DI 2	ME <i>exposition patrimoine</i>	VE <i>FIG décentralisé</i>	LU 2	ME 2
VE 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	JE 3
SA <i>fête de la gym</i>	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4	VE 4
DI 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	SA 5 <i>marché de St Nicolas</i>
LU 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	DI 6
ME 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA <i>repas dansant</i>	LU 7
ME 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8	MA 8
JE 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9	ME 9
VE 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10	JE 10
SA 11	MA 11	VE 11	DI 11 <i>Fête patronale</i>	ME 11	VE 11
DI 12	ME 12	SA 12 <i>Fête du pâté lorrain</i>	LU 12	JE 12	SA 12 <i>Ste Barbe</i>
LU <i>feu d'artifice</i>	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	DI 13 <i>Thé dansant</i>
ME <i>course voitures à pédales</i>	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14 <i>Loto</i>	LU 14
ME 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15 <i>Thé dansant</i>	MA 15
JE 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16	ME 16
VE 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	JE 17
SA 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18	VE 18
DI 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19	SA 19
LU 20	JE 20	DI 20 <i>Souffle de cristal</i>	MA 20	VE 20	DI 20
ME 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21 <i>gala de gym</i>	LU 21
ME 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22	MA 22
JE 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23	ME 23
VE 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24	JE 24
SA 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25	VE 25
DI 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26	SA 26
LU 27	JE 27	DI 27 <i>TREC équestre</i>	MA 27	VE 27	DI 27
ME 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28	LU 28
ME 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29	MA 29
JE 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30	ME 30
VE 31	LU 31		SA 31		JE 31 <i>St Sylvestre</i>

20 septembre Souffle de cristal

L'OMS organise chaque année sous le signe de la solidarité une manifestation sportive : au menu course pédestre de 10 km, mais aussi de 5km, 3,5 km, marche populaire, courses pour les enfants et village du sport. Cette grand fête du sport rassemblant tous les niveaux sportifs permet de récolter des fonds offerts à une association bienfaitrice. Depuis 2 ans, ils ont été reversés à l'association « les amis de Charles » luttant contre la maladie de Charcot.

27 septembre TREC

Amateurs de sport équestre, le terrain des Bingottes accueille les cavaliers de Trec : technique de randonnée Equestre en compétition. Après un parcours d'orientation le matin, les cavaliers passent l'épreuve du PTV l'après-midi composée de différents obstacles, tronc d'arbre, fossé, ouverture de barrière, immobilité, ... Ouvert au public à partir de 14h.



■ Marche nocturne

L'amicale des Cristalleries crée comme chaque année l'événement en rassemblant près de 500 participants pour sa marche nocturne.

40 bénévoles ont œuvré pour organiser cette manifestation pérenne.

Pour le folklore, tous les marcheurs portaient un bonnet de Noël lumineux, créant de loin un magnifique ruban rouge clignotant sur les pistes de Deneuvre.

Le point de rendez-vous était fixé place du Général LECLERC, puis les marcheurs ont effectué un parcours de 2h30, ponctué par deux arrêts "vin chaud" revigorants (rouge et blanc ... aux couleurs de Noël), un magnifique feu d'artifices illuminant de plus belle le ciel dégagé, puis en fin de parcours un grand feu de bois réchauffant les corps et les cœurs.

Pour ajouter à l'ambiance, des lampions ont été placés tout au long du parcours. A l'arrivée, sous les 6 chapiteaux, un repas chaud a été servi aux 500 personnes en un temps record : 40 minutes.

Au menu : soupe de légumes, pâté lorrain, fromage, tarte et boisson. Parce que l'association a toujours le goût de la fête, elle avait convié Fit NAT, et la section de danse country de BADONVILLER-BLAMONT afin de réaliser des démonstrations de danse.

Les organisateurs ont œuvré en partenariat avec la Municipalité, l'OMS et Harmonie Mutuelle.

Bravo pour cette belle manifestation qui a su rassembler un nombre impressionnant de marcheurs !

Bravo à tous les bénévoles sans lesquels rien n'est possible ... Rendez-vous est déjà pris pour 2015.



■ Le sporting aux portes du top 10 Meurthe et Mosellan ! **SPORT**

Pour cette fin d'année 2014, avait lieu au centre des Ecraines de Villers les Nancy, la remise des récompenses du "Challenge du Meilleur Club de Jeunes saison 2013/2014".

Le club de football bachamois était représenté par un joueur de chaque catégorie (U18F à U7), mais aussi, Cédric MATHIEU (Responsable de la Section Jeunes), Marc LEROY (Président du Club), Romuald DEISS (Parent) et David BEGNE (adjoint aux sports de la Ville de BACCARAT) invité par le District. Le SCB passe de la 13^{ème} à la 11^{ème} place, classement effectué sur les 123 Clubs du District, dont 83 classés.

Pour rappel, ce classement comprend le nombre : d'équipes de Jeunes, de féminines, de jeunes arbitres, dirigeants en commission technique MMS, participation en compétition Futsal, prêt des installations etc....

Le trio de tête du classement est : 1^{er} COS Villers, 2^{ème} ASNL et 3^{ème} Jarville."

Les efforts de formation fournis par le SC Baccarat se voient également valorisés par l'obtention du BMF par Cédric MATHIEU, responsable de l'école de football masculine et Jérémy HENRY responsable de l'école de football féminine. Félicitation à ces deux jeunes Bachamois qui apporteront leurs connaissances et expérience dans l'encadrement des éducateurs et jeunes joueurs du club. Afin de poursuivre son programme de formation, un stage module U 11 organisé par le District de Meurthe et Moselle Sud s'est déroulé



au sein même des structures du SC Baccarat, mises à disposition par la municipalité de Baccarat avec 8 dirigeants et dirigeants participant à ce stage.

Marc LEROY, Président du club, se félicite de l'engagement de ses dirigeantes et dirigeants et remercie de leur soutien financier mais aussi en

matière de formation la municipalité de Baccarat et l'Office Municipal des Sports .

Tous ces efforts se voient récompensés tous les ans par des progressions aussi bien sportives qu'éducatives au sein du Sporting Club de Baccarat et surtout par la progression de nombre de licenciés masculins et féminines de 30 % ce qui porte le nombre d'adhérents à ce jour à 300 personnes.

Félicitations à tous !

■ Un jouet, un enfant

Cette année **160 enfants** âgés de 5 à 9 ans , c'est-à-dire 12 clubs de Meurthe et Moselle ont participé au tournoi sur toute la journée. Comme d'habitude cette manifestation a eu lieu au pôle sportif « Josette RENAUX ».

La journée est organisée par le District de Meurthe et Moselle Sud, le SC BACCARAT et la municipalité. Lors de cette manifestation, chaque enfant participant déposait un jouet au pied du sapin. Tous les jouets rassemblés seront distribués aux enfants du CCAS lors des distributions alimentaires des Associations caritatives.

Un grand merci à tous les responsables et participants à cette manifestation.

Yvette COUDRAY, adjointe aux affaires sociales



■ OMS : remise de chèque

C'est un chèque de 1700€ que l'Office Municipal des Sports a officiellement remis à M^{me} BETKA, représentant l'association « les Amis de Charles » et en présence de Charles. Cette remise fait suite à la course "Le souffle de Cristal" organisée par l'OMS qui avait promis de reverser le montant des inscriptions des coureurs afin de participer à la lutte contre la maladie de CHARCOT. Daniel MOUGIN, Président et Christina LEINERT, responsable de la course ont tous deux remercié avec beaucoup d'émotion et de sincérité tous les bénévoles et responsables de pôles qui ont œuvré sans compter à la bonne organisation de cette course. Une manifestation où le don de soi prend tout son sens !



LA PHOTO DU MOIS

la photo du mois



Brevet des collèges

C'est le sourire aux lèvres que les ex-élèves de 3ème ont reçu au collège leur Brevet des collèges. Un moment hautement symbolique orchestré par Claude SCHMITT principal et les personnels du collège puisque le brevet est le tout premier diplôme obtenu pour les élèves. La promotion 2014 est un bon cru avec 66 élèves qui ont réussi l'épreuve soit un taux de 91,6% de réussite dont 15 mentions AB (assez bien), 14 mentions B (bien) et 11 mentions TB (très bien).

C'est donc confiants que les élèves peuvent poursuivre leur route vers les années lycées qui se conclueront à leur tour par le passage du BAC. Félicitations à tous !

■ Jimmy CLAUDEL est MAF

Le bachamois Jimmy CLAUDEL, 21 ans, vient d'être diplômé du titre de MAF, comprenez « Meilleur Apprenti de France ». C'est avec fierté que Michel HERTER, président de l'association des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) nous l'a présenté, puisqu'il est parmi les lorrains récompensés, le seul verrier à recevoir la médaille d'or régionale. Il sera d'ailleurs reçu en mars prochain au Sénat, comme ses homologues médaillés d'or, pour recevoir la distinction nationale.

Cette récompense sanctionne l'aboutissement de 2 années d'apprentissage en alternance au CERFAV de VANNE-LE-CHÂTEL et à la Manufacture de BACCARAT. Il a appris, s'est enrichi et a acquis un véritable savoir faire auprès de ses formateurs au sein de la cristallerie : Christian PILLE et Nicolas CLEMENT, tous deux MOF verriers et Philippe VERNIER, MOF tailleur sur cristaux.

Parce qu'il est vrai que Jimmy CLAUDEL a la spécificité d'avoir présenté en une seule pièce les compétences de 2 métiers : verrier et tailleur.

En effet, son sucrier en cristal soufflé, taillé en damier, doublé bleu est une pièce magnifique qui a nécessité pour la réaliser 2 jours à chaud et 3 semaines pour la taille.

Le concours de MAF a été créé en 1985 et est organisé par la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France. Il s'adresse aux jeunes de moins de 21 ans en formation de niveau V. Ce concours regroupe actuellement près de 6000 jeunes, provenant de 600 établissements, venus de 70



départements et représentant 80 spécialités.

Il permet de prouver que l'apprentissage peut être une voie professionnelle valorisante et performante permettant de s'épanouir professionnellement, de révéler des talents et d'accéder à un réel savoir-faire.

C'est par le foot, que Jimmy a découvert son futur métier et s'épanouit désormais tant comme verrier que supporter du Real Madrid.

On lui souhaite de poursuivre dans cette voie du savoir-faire

● Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

Construire, agrandir, rénover, aménager un bien immobilier, on ne fait pas ce que l'on veut !

Les travaux que vous envisagez sur le territoire communal doivent être conformes aux règles d'urbanisme contenues dans l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) de la collectivité.

C'est pourquoi, la délivrance d'une autorisation d'urbanisme constitue pour la commune, la possibilité de vérifier la conformité de votre projet avec ces règles.

● Le certificat d'urbanisme, une étape conseillée

Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation d'un projet de construction ou d'acquisition immobilière.

Deux types de certificat d'urbanisme (CU) existent :

- Le CU simple, c'est-à-dire purement informatif ;
- Le CU opérationnel qui précise si le projet envisagé est réalisable.

Ils précisent les règles d'urbanisme et les limitations administratives au droit de propriété, la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

Le C.U. opérationnel mentionne également l'état des équipements publics existants ou prévus.

● Quelle autorisation pour quels travaux ?

Selon l'importance des travaux, vous devez déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable.

Construction nouvelle

> Vous construisez une maison ?

= vous devez déposer un permis de construire.

> Vous construisez un garage ou une dépendance ?

o Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol de plus de 20 m², vous devez demander un permis de construire.

o Si vous créez entre 5 m² et 20 m² : une déclaration préalable suffit ;

o En dessous de 5 m² : vous n'avez aucune formalité à accomplir.

> Votre projet de construction implique des démolitions : la demande de permis de construire peut porter à la fois sur la construction nouveau bâtiment et sur la démolition. Un permis de démolir est nécessaire pour les immeubles situés en secteur protégé.

Cas particulier du changement de destination :

Il y a changement de destination lorsqu'un local passe de l'une à l'autre des catégories suivantes : habitation, hébergement hôtelier, bureau, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt.

Une déclaration préalable est alors requise.

Si le changement de destination s'accompagne de travaux qui modifient les structures porteuses ou la façade du bâtiment, vous devez déposer un permis de construire.

Travaux sur une construction existante

> Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires : = vous n'avez aucune formalité à accomplir.

> Pour des travaux de ravalement, ou qui modifient l'aspect extérieur de la construction, ou qui créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol : = vous devez déposer une déclaration préalable.

> Si vous faites des travaux d'agrandissement, un permis de construire est requis si :

o création de plus de 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol ;

o création d'une surface entre 20 et 40 m², si la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m².

> En secteur protégé (périmètre de 500m autour d'un site classé) :

Des règles spécifiques s'appliquent. Voir notre article « Travaux et enseignes aux abords d'un monument historique » _Trait d'Union de novembre 2014.

A savoir : les annexes d'un bâtiment principal sont réputées avoir la même destination que le bâtiment principal : ainsi, l'aménagement d'un garage pour en faire une chambre ne constituera pas un changement de destination.

>>> Focus sur la surface de plancher et l'emprise au sol

La surface de plancher pour une maison individuelle est la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction notamment : des surfaces de planchers sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80m, des vides afférant aux escaliers, de l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, des surfaces de garage et de combles non aménageables. Les surfaces de plancher des caves, celliers et annexes sont en revanche prises en compte.

L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois, les ornements tels que éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

● Comment obtenir les formulaires ?

Vous pouvez vous procurer des formulaires auprès du service urbanisme de la mairie ou bien en téléchargeant sur le site du gouvernement, à l'adresse suivante : <http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires/formdomaines.htm>

Chaque formulaire doit être renseigné et accompagné d'un dossier dont la liste des pièces à fournir est énumérée sur la notice jointe.

A savoir : Si votre projet de construction est soumis à permis de construire et porte sur une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 170m² (ou conduit après travaux à porter la surface ou l'emprise totale au-delà de 170m²), le recours à un architecte est obligatoire.

■ L'école de musique devient associative

L'animation culturelle fait partie intégrante des politiques publiques initiée par la municipalité actuelle et ce, dès 2008. Une composante de cette action réside en l'essor d'une culture musicale sur BACCARAT qui s'est traduit dans un premier temps par la création d'un service municipal consacré à une école de musique.

Aujourd'hui, pour permettre à cette école de trouver des partenariats financiers intéressants et pour lui donner plus de souplesse dans sa gestion, il convient de lui conférer un statut associatif qui permettra le développement local d'une culture musicale, artistique et d'un enseignement spécialisé de la musique et de chant ouvert au plus grand nombre dans un souci de promotion et d'épanouissement de l'individu.

L'assemblée générale constitutive de cette nouvelle association : Ecole de Musique et de Chants de BACCARAT (EMCB) est prévue le **mercredi 28 janvier 2014 à 20h30, Hôtel de ville.**

Concert de chant lyrique



L'ensemble de chant lyrique dirigé par Joanna HINDE, professeur au sein de l'école de musique municipale a donné une représentation à l'espace loisirs. Solo, duo, trio étaient au programme de ce rendez-vous haut en couleur. Les spectateurs ont pu apprécier un spectacle de qualité. Les œuvres de MOZART, OFFENBACH et bien d'autres telles « Le duo des dindons » de Edmond AUDRAN ou encore une très belle interprétation de « Vodka » de GERSHWIN.

Un programme varié, accompagné au piano par Vincent ROYER et clôturé par une magnifique adaptation de « Summertime » par l'ensemble féminin.

■ La MEM et la Ville de Baccarat liées par une convention

La commune consciente de l'intérêt de la musique qui coïncide avec sa politique d'accès à la culture le plus large possible, de l'impact de sa pédagogie sur les jeunes, de l'animation engagée par la Musique d'Ensemble Municipal, a décidé d'encourager les passerelles entre la Musique d'Ensemble Municipal et l'Ecole de Musique.

C'est ainsi que la Municipalité a décidé de prolonger la convention qui la liait déjà à la Musique d'Ensemble Municipal.

L'objectif est que les musiciens de la MEM bénéficient de cours gratuits à l'Ecole de Musique en contrepartie de quoi

ils s'engagent à apporter leur concours à la Musique d'Ensemble Municipal, lors des manifestations, durant l'année de leur inscription à l'Ecole de Musique.

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

- rassembler les musiciens désireux de cultiver l'art musical d'ensemble au sein d'un orchestre,
- former les jeunes aspirants à faire de la musique d'ensemble à l'aide de l'école de musique,
- organiser des concerts gratuits au cours de manifestations communales en produisant ces différentes formations.

■ Signalétique : 3^{ème} tranche



La Ville de BACCARAT a lancé en 2012 un programme de modernisation de sa signalétique afin d'améliorer la lisibilité de l'information sur la commune.

S'appuyant ainsi sur la participation fructueuse des habitants dans le cadre d'une démarche participative avec le jeu concours « Jeu vous signale », et pour pallier le manque d'homogénéité des divers éléments qui ont constitué l'identité de la ville au fil de son histoire, la municipalité a décidé de créer une nouvelle signalétique.

Le plan pluriannuel d'installation des différentes composantes de la signalétique a ainsi débuté au début de l'année 2014 et permet aujourd'hui de contribuer à faciliter l'appréhension de la ville dans sa globalité (fonctionnement, usages, etc.).

De nouveaux panneaux viennent d'être déposés, conformément à ce plan qui verra d'autres réalisations en la matière en 2015.

■ Pourquoi y a-t-il des pigeons en ville ?

Deux facteurs peuvent expliquer leur prolifération : d'une part, la nourriture donnée par les particuliers et, d'autre part, l'absence de prédateurs naturels.

Les nuisances des pigeons

Les pigeons sont pour l'être humain une source de risques sanitaires, dans la mesure où ils véhiculent des micro-organismes potentiellement pathogènes. Leurs excréments contiennent les germes de plusieurs maladies et parasites qui peuvent se transmettre par l'inhalation (l'ornithose, la cryptococcose, la maladie de Newcastle et l'asthme allergique) ou le contact.

En outre, les pigeons attirent les mouches. Les pigeons sont également sources de mauvaises odeurs et de nuisances sonores (roucoulements).

Enfin (et surtout), les pigeons, avec leurs déjections acides et corrosives, dégradent les biens immobiliers, en les salissant et en les abîmant (on pense notamment aux rambardes, façades, toitures, chéneaux), en bouchant gouttières et conduits d'aération, et en occupant des espaces inoccupés par l'homme (locaux vides, greniers...).

Ne pas nourrir les pigeons

Un locataire qui nourrirait des pigeons sur son balcon l'abîmerait et constituerait une nuisance pour ses voisins (nuisances sonores, présence de mouches, risque de recevoir sur son balcon des déjections corrosives et porteuses de maladies, bâtiment esthétiquement dégradé).

Nourrir les pigeons n'est pas, comme beaucoup le pensent, une action généreuse. Cette pratique ne fait que favoriser la prolifération de ces volatiles qui, du fait de leur surnombre, finissent par vivre dans des conditions sanitaires déplorables. **Nourrir les pigeons peut faire l'objet d'une amende de 35 € (article R 632-1 du code pénal).**

■ EXPOSITION

Collection de poupées anciennes & ours tombés des étoiles

Du 1^{er} DECEMBRE au 23 JANVIER 2015, le Service Culturel vous invite à vous immerger dans le monde des poupées anciennes avec en clin d'œil la participation des ours tombés des étoiles, qui sont quant à eux des créations contemporaines.

- Une superbe collection de poupées authentiques datant des années 1910-1920 se pavane dans toutes les vitrines de la galerie de l'Hôtel de Ville. L'exposition comporte des poupées dans leurs habits et chaussures d'origine, certaines en mariées..., des bébés en biscuit de plusieurs époques, à caractère allemand notamment, en passant par la très célèbre Maison Jumeau reprise par SFBJ. Vous y découvrirez aussi les célèbres Bleuettes, ces poupées qui figuraient dans la revue La semaine de Suzette. Chaque petite fille qui s'abonnait, recevait cette poupée !

Vous baignerez dans l'ambiance de Noël, avec au pied du sapin, des jouets d'antan. De quoi faire rêver les petites filles et tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant !

Par le biais de ces deux magnifiques collections, le Service Culturel vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



- Une superbe collection d'ours contemporains

Anne-Marie VERRON est créatrice d'ours de collection depuis 2006, et adhérente aux Ateliers d'Art de France depuis 2014. Sous le nom « L'ours tombé des étoiles », elle crée des ours de style contemporain, destinés à la décoration. Ils sont réalisés à partir des patrons qu'elle dessine elle-même. Anne-Marie a fait le choix de n'utiliser que des matières nobles, elle sculpte donc leurs visages aux ciseaux dans du mohair ou de l'alpaga. Le résultat ? Des pièces uniques au charme ravageur.



EXPOSITION : jusqu'au 23 JANVIER 2015

Entrée libre à l'Hôtel de Ville :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 (sauf jeudi 14h) à 17h30, le samedi de 10h à 12h.

■ CONFERENCE

« Le chemin de Compostelle »

JEUDI 15 JANVIER 2015 - HÔTEL DE VILLE À 20H00

En empruntant une des voies des grands pèlerinages, au départ du Puy-en-Velay, le pèlerin traverse le Massif Central, pour arriver dans le Sud Ouest, franchit les Pyrénées au Col de Roncevaux, parcourt la Navarre, la Castille avant d'arriver en Galice et découvrir le but ultime du voyage : Saint Jacques de Compostelle.

Les paysages variés, les rencontres avec les autres pèlerins, les réflexions sur soi-même et l'affrontement des multiples difficultés qui surgissent de façon impromptue sont autant d'ingrédients qui rendent cette marche passionnante. Le succès considérable rencontré universellement par le pèlerinage de Saint Jacques en atteste. Les pèlerins, croyants ou non croyants sortent enrichis par cette expérience.

Christian MOITRIEUX propose de relater simplement et en toute objectivité son expérience et les enseignements qu'il en a tirés.



■ Création de l'Office Municipal de l'Animation Culturelle

La ville de Baccarat va se doter d'un Office Municipal d'Animation Culturelle dans le but de développer, promouvoir et accompagner l'animation culturelle et artistique de BACCARAT. Les associations et les établissements scolaires, membres de l'OMAC, trouveront un soutien auprès de cette nouvelle association pour développer les manifestations qu'ils organisent. L'OMAC pourra aussi être à l'initiative d'événements culturels.

Les associations culturelles ou ayant une activité à caractère culturel ou artistique, les établissements scolaires, sont invités à une **réunion d'information le 16 janvier 2015 à 20h30**, salle de la République, à l'Hôtel de ville. L'**assemblée générale constitutive de l'OMAC** aura lieu au même endroit, la semaine suivante, **le 23 janvier 2015 à 20h30**.

■ MEMO

**RÉUNION
D'INFORMATION
le 16 janvier 2015
à 20h30**

Hôtel de Ville, salle
de la République.

Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

Effectivement depuis 2008 des choix politiques ont été faits et nous les assumons, 75 % des Bachamois nous ont renouvelés leur confiance en 2014 ce qui montre que ces choix n'étaient pas si mauvais.

Nos choix se portent vers le quotidien des administrés tels que l'amélioration de la voirie, des réseaux d'eau et d'assainissement et de l'entretien des espaces publics.

1. On nous parle de la taxe d'aménagement qui serait applicable au 1^{er} janvier

La vérité est tout autre.

La taxe d'aménagement créée par l'état en 2012 est venue remplacer :

- la taxe locale d'équipement (TLE),
- la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS),
- la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE)

Cette taxe est composée de 3 parts (communale, départementale et régionale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal, conseil général et conseil régional.

La part communale est instituée de façon automatique dans les communes ayant un plan d'occupation des sols (POS), ce qui est notre cas.

Son taux est encadré par l'état entre 1% et 5% porté jusqu'à 20 % dans certains secteurs (travaux substantiels de voirie ou de réseaux, par exemple). Le taux peut varier selon les secteurs du territoire de la commune.

Nous avons effectivement voté un taux milieu de 3% applicable sur tout le territoire de la commune.

2. Concernant le poste soit disant créé à LUNEVILLE, la vérité est là aussi tout autre.

À partir du 1^{er} Juillet 2015, l'état n'instruira plus les permis de construire pour certaines communes, dont BACCARAT. En accord avec la Communauté de Communes du Lunévillois qui a créé un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme composée de personnes issues du service urbanisme de Lunéville et des services de l'Etat afin de permettre des économies de fonctionnement par la mutualisation de ce service au profit d'autres collectivités en dehors de son seul territoire, nous avons passé une convention afin de pouvoir bénéficier de leur service à un coût préférentiel. Il n'a jamais été question de créer un poste sur BACCARAT.

BACCARAT AUTREMENT

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

CHOIX POLITIQUES

Depuis 2008 et la crise, les recettes de notre commune baissent.

A mon sens, dès 2009 les choix stratégiques de la politique communale auraient dû être tout autre.

Je propose des choix différents pour résoudre les difficultés auxquelles la commune doit faire face.

J'ai peu d'influence sur les décisions prises, mais voici mes analyses.

L'Etat n'assurera plus à partir de 2015 l'instruction des permis de construire de Baccarat et de beaucoup d'autres communes.

Un nouveau poste sera à créer à Lunéville pour faire ce travail et renforcer l'équipe en place. J'aurais préféré qu'il le soit à Baccarat.

Pour le financer, le Conseil Municipal a voté le taux de la taxe d'aménagement applicable dès janvier.

Les constructions soumises à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme sont taxées. Ainsi, pour un abri de jardin de 9m2, la taxe sera d'environ 330€.

Mieux vaut se renseigner au préalable. Il est toujours possible de réduire la taxe, en modifiant son permis de construire, en modifiant l'aménagement, en réduisant la surface.

Olivier MOUGEOT – BACCARAT J'Y CROIS

SOLUTIONS

Sudokus

1	4	2	8	9	5	6	7	3
9	6	5	1	3	7	8	4	2
8	7	3	2	4	6	9	1	5
6	2	1	9	5	3	4	8	7
3	5	8	7	1	4	2	9	6
7	9	4	6	2	8	3	5	1
4	3	7	5	6	9	1	2	8
2	8	9	3	7	1	5	6	4
5	1	6	4	8	2	7	3	9

jeux p18

2	6	4	1	9	8	3	7	5
5	8	1	3	2	7	4	6	9
9	3	7	4	5	6	2	8	1
1	7	8	9	3	2	5	4	6
4	5	2	8	6	1	9	3	7
3	9	6	7	4	5	1	2	8
8	4	5	6	1	3	7	9	2
6	2	9	5	7	4	8	1	3
7	1	3	2	8	9	6	5	4

Anagrammes fléchés

Horizontalement : QUARTIER – IDEALES – ABSENCE – NARRES – FIS – EH – ACMEISTE – RIBOSE – PENSE – IN – REDUS – NAPEE – NOM – EVASIVE – RENIEZ – CA – ETALONS – RETRO – LUE – LI – TEES – ON – SON – GRANITS – DINE – SIGNATES – BRANTE – HETAIRES – AIENT – ALOES – ENGAGERA – BARILS – PINCERAS – PILE – ABUSE – RETS – GREE – ABLIER – SAI – ENERVEES – BUSTE – ET – NIER – EMPATAIT – ET – DURERAIT – INT – USE – AXES – TEE – TEE.

Verticalement : SUAIRE – ALOSE – APRETES – ABSIDE – UNITARIEN – TE – ARS – BUVEE – GALILEEN – TE – OSAT – GNIOLE – RIDA – AINES – SA – RARES – AVEUX – ECHENILLATES – ABERRE – ARE – AVOINES – BLE – ES – APPENTIS – EPUISER – RINCEE – SET – ANISE – MAT – DAMNER – ESBIGNER – PIE – AERES – ERS – REAC – BATE – ARIENNE – DANGER – UT – ALES – OIT – INTERES – SAIT – ESTIMERONT – RATATINE – AS – EN – ZONEE – ASSIETTE.

ADIL (infos logement) : 5/01 de 10h à 12h.

ADAPA : 5, 12, 19, 26/01 de 9h à 12h.

Armée de terre : sur rendez-vous en Mairie au 03.83.76.35.35

CAF : sur rendez-vous, les 15/01.

CAL : les 5 et 19/01 de 13h30 à 15h.

Conseil général : 15/01, 14h-16h

Cidff : 12/01 de 14h à 17h.

Conciliateur : pas de permanence.

CRAM : les 14 et 28/01 de 9h à 12h.

Entraide Chomeurs : 8 et 22 janvier de 9h à 12h.

Mission Locale : sur RDV

les mardis et vendredis de 9h à 12h.

Mutualistes anciens combattants : pas de permanence

Relais Services Publics : les 5, 7, 9, 12, 14, 16, 19, 21, 23, 26, 28, 30 janvier.

Champ de tir

Promeneurs, attention !

Tirs prévus les 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20, 22, 27, 28, 29 Janvier

CLUB VOSGIEN

Sorties du jeudi - +/- 10 km

08/01 Départ Etival

Infos : 06 80 52 59 18

15/01 Départ Hurbache (SDF)

Infos : 06 20 77 19 49

22/01 Départ la Trouche

Infos : 06 80 52 59 18

29/01 Départ Ste Barbe

Infos : 06 28 30 77 30

Plus d'informations :

Daniel MATHIEU : 06 62 85 59 97

Daniel VITRY : 03 29 58 37 39

ETAT CIVIL

► Naissances

28/11 : Ryan USUNIER HUSSON

29/11 : Arthur HEUDES

02/12 : Maël CAMPISTROUTS

05/12 : Elina ANTOINE

Félicitations aux parents !

► Décès

24/11 : Maria BRAD

06/12 : Raymond QUIGNON

06/12 : Jacqueline REZETTE

06/12 : Claudine MARCHAL

veuve WEBER

Nos sincères condoléances aux familles !

► Mariages

Néant

■ Vous êtes chauffés à l'électricité ?

Sensible aux problématiques de l'énergie et de l'environnement, le **CCAS et la commune de BACCARAT** se sont engagés dans une politique de réduction de CO² et de maîtrise des consommations énergétiques.

En complément du dispositif lancé il y a deux ans et qui s'intitulait « KIT énergie Solidarité », le CCAS vise à induire et changer le comportement de toutes les familles dans leur utilisation quotidienne de l'énergie sans pour autant réduire leur confort.

Tous les habitants de la commune, ou de la CCVC, chauffés à l'électricité peuvent s'équiper gratuitement d'un boîtier d'effacement diffus installé par VOLTALIS afin de participer à l'élan « éco-citoyen »

Qu'est-ce que l'effacement diffus ?

L'effacement diffus consiste à suspendre sur une courte durée le fonctionnement des appareils de chauffage électrique (radiateurs, chauffe-eaux) aux moments où le réseau en a le plus besoin, sans impact sur le confort des usagers. Un

boîtier, installé dans les appartements, pilote ces suspensions en temps réel.

Quels sont les bénéfices de cette technologie ?

Cette technologie contribue à l'équilibre du réseau électrique, à la réduction des émissions de CO² et génère **jusqu'à 15% d'économies d'énergie** pour le foyer équipé.

Tous les adhérents ont un accès au suivi détaillé de leurs consommations en temps réel sur internet, leur permettant ainsi d'identifier de nouveaux gisements d'économie d'énergie.

L'installation du boîtier est **entièrement gratuite** et dure environ une heure. Elle ne nécessite aucun changement de fournisseur d'électricité. Le boîtier s'adapte à tous les types de chauffages électriques (par le sol ou convecteur, etc).

Pour tous renseignements, s'adresser en mairie au 03 83 75 36.31. ou chez Voltalis au 03 54 68 09 45 ou encore écrire à.... lorraine@voltalis.com

■ Coiffeuse à domicile

Une nouvelle coiffeuse à domicile vous propose ses services sous l'enseigne de « l'atelier de Flo ». Dans un rayon de 20 km de Baccarat, Florine Hesselbarth réalise shampoings, coupes, couleurs, mèches, brushing, mise en pli ... pour hommes, femmes et enfants. Elle propose également un service ongles. Disponible du lundi au samedi, vous pouvez la contacter au 07.82.73.80.09



■ Prochain Conseil de quartier

Les habitants des rues ci-dessous sont invités au prochain conseil de quartier : Vendredi 9 janvier à l'Hôtel de ville à 20h30.

> BUREAU ÉLECTORAL N°3

rue Docteur Retournard, rue et cour des Cristalleries, Pavillon des employés, rue du Port, rue Faubourg et Impasse Humbépaire, rue du Gué, rue Charles Pecatte, rue des Vosges, rue du Prieuré, rue de Grammont et maison forestière,

rue Maréchal Lyautey, rue Maréchal Foch, rue du Docteur Schweitzer, rue Joliot Curie, rue Maréchal de Lattre de Tassigny, Allée des Acacias, rue et cités des Bingottes, Ruelle Saint Wolfgang, rue du Parc, Rue de la Liberté, Résidence du Soleil, rue Adhémar de Monteil (lotissement du Prieuré), rue Jean Monnet, Lotissement Mozart.



■ Médaille de la famille

Vous souhaitez proposer votre famille à la distinction de la médaille de la famille française "promotion 2015" ?

Il faut retirer un dossier en mairie, le compléter et l'accompagner :

- d'une photocopie du livret de famille (mariage et naissance des enfants),
- d'une photocopie de la carte d'identité,
- des certificats de scolarité 2014/2015 pour tous les enfants d'âge scolaire,

- éventuellement d'une copie du jugement de divorce ou de séparation.

Les conditions sont décrites dans le magazine de décembre 2014, et il est possible de se renseigner auprès de Madame Yvette COUDRAY – Adjointe aux Affaires Sociales - ou en Mairie au 03.83.76.35.31.

Hamburger en paillasson

Pour 4 personnes
Préparation : 20 minutes
Cuisson 25 minutes

INGRÉDIENTS :

● 600g de pommes de terre ● 4 steaks de viande hachée de 150g
● 1 oignon rouge ● 2 tomates ● 1 petit sachet de pousses d'épinards ● 4 c. à café rases de moutarde ● 4 c. à soupe rases de farine ● 4 c. à soupe d'huile ● farine ● sel

1. Préchauffer le four à 180°C (th.6) puis éplucher et râper les pommes de terre à l'aide de la râpe à gros trous ou à la mandoline. Les rincer et les sécher, puis les mélanger avec la farine.

2. Faire chauffer l'huile dans la poêle, former 8 petits tas de pommes de terre dans vos mains, les déposer au fur et à mesure dans la poêle chaude et les écraser à l'aide d'une spatule pour former un petit paillasson de la taille du steak.

3. Faire cuire 10 min de chaque côté,

les égoutter sur un papier absorbant. 4. Les déposer sur une plaque du four (pour qu'ils sèchent un peu et pour les garder au chaud).

5. Pendant ce temps, faire cuire les steaks hachés 5 min à la poêle. Déposer dans chaque assiette, un paillasson de pommes de terre, quelques feuilles d'épinard, de la moutarde, le steak, des pousses d'épinards, 2 tranches de tomates, 3 rondelles d'oignon, assaisonner et recouvrir avec un autre paillasson. Servir sans attendre.



Chic et cheap : troquez le pain de mie contre 2 galettes dorées, le hamburger prend alors des allures de roi.

Le porteur d'eau

De grandes causes sont parfois nécessaires à de petits effets. Pour que l'eau, commune et indispensable à tous, devienne une marchandise, il a fallu qu'une immense population s'agglomérât sur un même point. Les porteurs d'eau existaient dans tous les départements mais ils ont trouvé leur Eldorado à Paris, où ils ont pu exercer fructueusement leur industrie, et prospérer grâce à cette richesse du pauvre. Les porteurs d'eau appartenaient principalement à une colonie descendue des montagnes d'Auvergne, originaire du Cantal et de l'Aveyron ; ils comptaient aussi un bon nombre de normands

Le porteur d'eau a ordinairement de vingt et un ans à quarante ; sa taille varie de cinq pieds cinq, à cinq pieds neuf pouces. Il est coiffé d'un chapeau en cuir bouilli, dont les larges bords remplacent avantageusement, suivant l'inconstance du climat parisien, le parasol ou le parapluie. Son vêtement ne suit pas la loi des saisons ; il est toujours en drap, selon l'axiome favori de l'Auvergnat : ce qui préserve du froid peut garantir de la chaleur ; il tient le milieu, par sa forme, entre la veste et l'habit, c'est-à-dire que ses basques arrondies s'arrêtent



219. PARIS-Montmartre — Le dernier porteur d'Eau
Buck et Halber, photographes, Paris

exactement à cette portion du corps humain qui commence où se terminent les reins, et finit à la naissance du compas. Une écharpe rouge roulée en ceinture autour du corps, un pantalon flottant, en velours olivâtre, des guêtres de la même étoffe, et de monstrueux souliers, garnis d'une énorme quantité de clous à grosse tête, complètent ce costume tout à fait pittoresque.

Avec son cri reconnaissable entre tous « A l'eau ! ou ai !, ou Oai ! » le porteur d'eau sait se faire entendre.

Dans ce Paris du 19^e, c'est dans les rues les plus sales et les plus étriquées des faubourgs Montmartre, Saint-Denis et Saint-Martin, que se logent les porteurs d'eau. Ils sont cantonnés par chambrées, où chacun confectionne à tour de rôle le dîner. Les femmes sont souvent restées « au pays », celles qui sont venues aident et relaient leur mari, font des ménages, lavent la vaisselle, sont fruitières ou charbonnières.

Les porteurs d'eau restent fidèles à leurs traditions auvergnates et n'adoptent pas les us et coutumes parisiennes, les

faisant vivre isolés et reclus.

EXPRESSIONS

Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.

« Il est tranquille comme Baptiste »

« Il est imperturbable »

Dans les petites pièces comiques populaires, on aurait surnommé Baptiste le personnage un peu niais qui se faisait rouler de coups et maltraiter sans se rebeller. Une situation qui n'est pas sans rappeler les scènes du théâtre de Guignol, créé par Mourguet en 1775. Guignol, le personnage principal, est une marionnette représentant un canut lyonnais qui, au contraire de Baptiste, est prodigue en cours de bâton ...

« C'est le mariage de la carpe et du lapin »

« C'est une mésalliance entre deux personnes ; les deux choses sont incompatibles »

L'union de la carpe et du lapin, d'un poisson et d'un mammifère, contre nature n'est vouée à l'échec ... Quand il va se marier, un homme peut avoir l'impression de se mettre la corde au cou, se sentant pris au piège. Si l'union devant monsieur le maire lui fait vraiment peur, il a toutefois la possibilité de rester marié de la gauche, c'est-à-dire de « vivre en concubinage ».

Il peut même avoir des enfants de la main gauche ! Des expressions incompréhensibles car aujourd'hui, en France, on porte l'alliance à l'annulaire gauche ... En réalité, elles viennent d'une époque où la bague se passait à la main droite. En ce temps-là, quand un noble se mariait avec une roturière, il pouvait lui donner la main lors de la cérémonie. Il signifiait par ce geste qu'il ne transmettait son rang ni à sa femme, ni à leur future progéniture.

CITATION

**Les crayons,
ce n'est pas du bois et de la mine,
c'est la pensée par les phalanges.**

Henri de TOULOUSE-LAUTREC



SUERA EQUARRIT		RAS BASIDE		SANIE ET		REA CHATELLE- NIES		INCREE		RASEE MANDER		LESA ENRENAI		SA REMET- TIONS	
Q	U	A	R	T	I	E	R	DELAIES							
BECANES								SERRAN							
IFS								NPPATES							NE
				HE				ECIMATES							
		BEVUE		OTAS											
BOISER								PENES					NI		
DRUES								EVASION					TOI		
					PANEE						MON				
					AS						RES				OZONE
AC	AVVEES							NIZERE							
	SOLEA							TES							
		TONALES								ROTER					
		URINAIENT								GIBERNES					
LIEU					LISTEE								NO		
NOS				LEGION	ERRAS							GRANDE	TISSE- RAIENT		
			GRISANT								INDE				
			NIELLAGE								RACE				
TIGNASSE								BERNAT							
HESITERA								AINES							
								TENIA							
								EPIEURS						NATTERAI	SATIETES
	ALOSE							RENGAGEA							
RIBLAS	PESTERA														
								CARPIENS							
						BARREE		BEL							
PLIE					AUBES										
GERE					VEAUX						TRES				
				BLAIRE								AIS			
				RADI							EBAT	TU			
VENEREES											TUBES				
TE										TAM	EPI				
		REIN						ETAMPAT							
		ET						SE							
TE													TIN		
EUS				DETRUIRA											
			SAXE						ETE				ETE		

SUDOKUS

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

Solutions
des jeux page 14

1	4		8				7	3
9	6	5		3				2
	7	3	2		6	9	1	5
		1		5	3	4	8	7
		8		1	4	2	9	6
		4				3		1
	3	7	5	6	9		2	8
	8	9			1	5	6	4
5			4			7	3	9

			1	9			7	
5	8	1			7			
	3	7			6			1
	7	8	9				4	
							3	7
3			7					8
8		5			3	7	9	
	2						1	3
7				9		5		



**2 et 3
JANV**

Le Hobbit la bataille des 5 armées

Atteignant enfin la Montagne Solitaire, Thorin et les Nains, aidés par Bilbon le Hobbit, ont réussi à récupérer leur royaume et leur trésor. Mais ils ont également réveillé le dragon Smaug qui déchaîne désormais sa colère sur les habitants de Lac-ville. A présent, les Nains, les Elfes, les Humains mais aussi les Wargs et les Orques menés par le Nécromancien, convoitent les richesses de la Montagne Solitaire. La bataille des cinq armées est imminente et Bilbon est le seul à pouvoir unir ses amis contre les puissances obscures de Sauron.

**9 et 10
JANV**

Les pingouins de Madagascar

Vous pensiez connaître les Pingouins de Madagascar ? Pourtant, les quatre frères cachent un lourd secret. Ils sont en fait... agents secrets ! Pour sauver le monde du terrible Docteur Octavius, les pingouins devront s'associer à la très chic organisation de la North Wind menée par le superbe husky au nom classé secret.

**16 et 17
JANV**

Exodus

L'histoire d'un homme qui osa braver la puissance de tout un empire. Ridley SCOTT nous offre une nouvelle vision de l'histoire de Moïse, leader insoumis qui défia le pharaon Ramsès, entraînant 600 000 esclaves dans un périple grandiose pour fuir l'Egypte et échapper au terrible cycle des dix plaies.

Au cinéma "le Concorde"

12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61

Séances à 20h30 (sauf mentions contraires) -

Tarif unique : séance à 5€

LECTURE

Pars avec lui Agnès LEDIG

On retrouve dans Pars avec lui l'univers tendre et attachant d'Agnès Ledig, avec ses personnages un peu fragiles, qui souvent nous ressemblent. L'auteur de *Juste avant le bonheur* sait tendre la main aux accidentés de la vie, à ceux qui sont meurtris, à bout de souffle. Mais aussi nous enseigner qu'envers et contre tout, l'amour doit triompher, et qu'être heureux, c'est regarder où l'on va, non d'où l'on vient.



**23 et 24
JANV**

La famille BÉLIER

Dans la famille BÉLIER, tout le monde est sourd sauf Paula, 16 ans. Elle est une interprète indispensable à ses parents au quotidien, notamment pour l'exploitation de la ferme familiale. Un jour, poussée par son professeur de musique qui lui a découvert un don pour le chant, elle décide de préparer le concours de Radio France. Un choix de vie qui signifierait pour elle l'éloignement de sa famille et un passage inévitable à l'âge adulte.

**J. 29
JANV**

Non déterminé - 14h30

**30 et 31
JANV**

Invincible

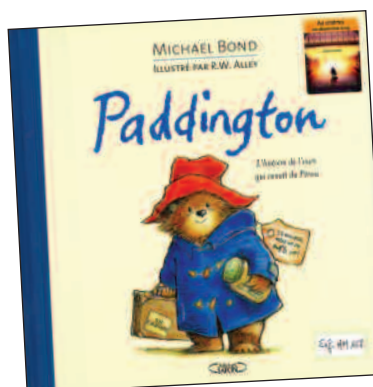
L'incroyable destin du coureur olympique et héros de la Seconde Guerre mondiale Louis ZAMPERINI dont l'avion s'est écrasé en mer en 1942, tuant huit membres de l'équipage et laissant les trois rescapés sur un canot de sauvetage où deux d'entre eux survécurent 47 jours durant, avant d'être capturés par la marine japonaise et envoyés dans un camp de prisonniers de guerre.

Programme sous réserve de modifications
Egalement disponible sur www.ville-baccarat.fr

JEUNESSE

Paddington

Alors qu'ils sont à la gare de Paddington, M. et Mme Brown trouvent un ours abandonné sur le quai. Autour de son cou, une étiquette : « S'il vous plaît, veuillez sur cet ours. Merci. » Après l'avoir baptisé Paddington, ils adoptent



ce petit ours qui arrive en fait du fin fond du Pérou. Dès sa première journée où un simple bain se transforme en inondation, le nouveau venu devient synonyme de catastrophe. Mais le joyeux chaos réjouit les membres de la famille Brown, qui doivent admettre que leur vie est bien plus animée maintenant qu'ils ont un ours à la maison !

➤ **Livres disponibles**
à la **Bibliothèque**
PI Général de Gaulle
Mercredi de 16h à 17h30
Vendredi de 9h à 11h et de 17h à 18h30

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Pompiers	18
Police-secours	17
Gendarmerie	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU	15
depuis votre portable	15 ou 112
Hôpital Lunéville	03.83.76.12.12
Hôpital St Dié	03.29.52.83.00
Centre anti-poison	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie	32.37

ASSISTANCES

Enfance maltraitée	119
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Drogue info services	0 800 231 313
- Depuis un portable : 01 70 23 13 13	
- Ecoute cannabis : 0 811 912 020	
- Ecoute Alcool : 0 811 913 030	
Sida info service	0 800 840 800
Croix Rouge écoute	0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal	0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	0 820 904 184
Caisse d'Allocations Familiales ...	0 810 255 410

DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal	03.83.75.29.83
.....ou 06.72.02.84.41	
EDF	09 726 750 54
GDF	0 800 47 33 33
Câble	39 90

NUMÉROS VILLE

Centre Technique Municipal	03.83.75.29.83
Week-end et jours fériés	06.72.02.84.41
Accueil Mairie	03.83.76.35.35
Espace Loisirs	03.83.75.41.13
Service culturel	03.83.76.35.37
Ecole de musique	03.83.75.18.96
Piscine Intercommunale.....	03.83.75.15.79
OFFICE DU TOURISME	03.83.75.13.37

AGENDAS



jusqu'au 23 janvier

Exposition de poupées anciennes, et ours contemporains, Hôtel de Ville. Lire p13.

6 janvier

Vœux du Maire aux personnalités Pôle Sportif à 20h00.

8 janvier

> **Ass. générale** des anciens d'AFN, Espace Loisirs à 13h30.
> **Ass. générale** de la Grenade, Espace Loisirs à 20h00.
> **Vœux** au personnel communal, Hôtel de ville à 17h30.

9 janvier

> **Conseil de quartier**, Hôtel de ville (bureau 2), Lire p15
> **Ass. générale** de Fit Nat, Espace Loisirs à 20h30.

10 janvier

Tournoi de foot en salle U9 et U11, Pôle sportif dès 9h.

15 janvier

> **Ass. Générale** du Jumelage, Espace loisirs à 20h30
> **Conférence** « Le chemin de Compostelle » avec Christian MOITRIEUX, Hôtel de Ville à 20h - Entrée libre

16 janvier

Réunion d'information OMAC, Hôtel de ville à 20h30.

17 janvier

Tournoi de foot en salle U18 et séniors, Pôle sportif dès 9h00

23 janvier

Ass. Générale constitutive de l'OMAC, Hôtel de ville à 20h30

24 janvier

> **Loto** de l'école de la Serre à 19h30, salle des fêtes
> **Tournoi de foot** en salle U7 et U 13, Pôle sportif dès 9h00

25 janvier

> **Thé dansant** organisé par Baccarat Dynamic, salle des fêtes à 14h30.
> **Assemblée générale** de l'AMC, Hôtel de ville.

28 janvier

Assemblée Générale constitutive de l'école de musique, Hôtel de ville à 20h30.

29 janvier

Assemblée Générale de l'UCAB, Hôtel de ville à 19h30.

30 janvier

Assemblée Générale de Baccarat Détente, Espace Loisirs à 20h30.

1er février

Assemblée Générale du Club Vosgien, Espace Loisirs à 20h30.



Janvier 2015

6/01: cérémonies des vœux du Maire aux personnalités et forces vives de la cité (sur invitation), 18h, salle Beauregard

10/01 : > loto du C.S.A.R., 20h30, salle Beauregard

> A.R.T. (Amis Raonnais du Théâtre) vend les places du one-man-show "Mon Devos à moi..." (avec M. Jeffrault le 14 février 2015 à 20h30), 25 €, 9h-12h, Halle aux Blés

11/01: théâtre "Le secret des cigales" avec Patrick Sébastien à 16h, Halle aux Blés > complet

> cérémonie des vœux du Judo Club Raonnais au Cosc

13/01 : cérémonies des vœux du Maire au personnel communal et intercommunal (sur invitation), 18h, salle Beauregard

16/01: A.G. de l'amicale de la musique, 20h, pôle musique, puis galette

18/01 : galette des personnes âgées, à partir de 14h30, salle Beauregard

21/01: A.G. de "Ensemble et solidaire" (ex-U.N.R.P.A.), 14h30, foyer Kærcher, 13, rue Denfert Rochereau

23/01: A.G. de "Lai Scie Kon Frair.Comme", 19h, Museumotel

24/01: concert de Nouvel An avec "La clé des chants" et le "Harmonika Spielring" de Kuppenheim, 20h30, église Saint-Georges, entrée libre

25/01: A.G. de la société de pêche "Les amis de la gaule", 10h, Maison des Associations

29/01: concert "Lobo et Mie", 20h30, Halle aux Blés, proposé par les Amis Raonnais du Théâtre

31/01: location du matériel de ski pour la saison, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, Maison des Associations (ski club)

31/01: A.G. de l'Association Familiale, 14h, foyer de l'Âge d'Or

INVESTIGATION - BADMÉNIL

A compter du 15 janvier, Louis BASTIEN, agent communal de la ville de BACCARAT se rendra dans les habitations de BADMÉNIL afin de contrôler la conformité des branchements d'eaux usées. Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : Xavier ROMARY 06.72.02.84.69

MEMO

Ordures ménagères



Baccarat				Mardis
6	13	20	27	Janv

Badménil				Mercredis
7	14	21	28	Janv

Eco-sacs



Baccarat		Badménil		
14	28			Janv

► Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h